

# Pour l'avenir des enfants de notre région

Un legs pour la vie, les enfants et les familles



« Nous soutenons les enfants en améliorant leurs conditions de vie pour favoriser l'égalité des chances. »

Gérald Mutrux, Président du Comité



## L'association

**L'association Pro Junior Fribourg soutient les enfants, les jeunes et leurs parents. En faisant un legs, vous aidez les nouvelles générations à vivre une enfance heureuse.**

Anciennement appelée «Pro Juventute Fribourg», notre association a changé de nom en novembre 2020.

C'est pour continuer notre action locale et conserver notre structure bénévole que nous poursuivons notre mission sous un nouveau nom.

Notre nom change, mais notre action reste la même: promouvoir l'inclusion et l'égalité des chances pour chaque

enfant et jeune du canton. Nous souhaitons permettre à chacun et chacune de bénéficier de la vie sociale, culturelle et sportive de leur région, peu importe leur milieu social d'origine.

De plus, Pro Junior Fribourg s'engage à soutenir financièrement les familles dans le besoin et organise des camps pour les familles monoparentales.

Basée à Fribourg, l'association bénéficie de 7 groupes locaux comprenant plus de 50 bénévoles sur le terrain. Ces personnes assurent une présence dans toutes les régions du canton de Fribourg.

Nous sommes également membres de l'Aide suisse à la jeunesse et aux familles (ASJF). Cette association faitière est présente dans toute la Suisse et regroupe 10 associations régionales.

**L'égalité des chances pour toutes et tous est essentielle !** Chaque enfant a le droit à une enfance heureuse et épanouie. Permettons-leur de réaliser leurs rêves.

Grâce à un legs, un héritage ou une donation, vous contribuez directement à pérenniser les actions de Pro Junior Fribourg.

Vous pouvez rédiger votre testament à tout moment. Il n'est jamais trop tôt pour régler sa succession. Certaines règles doivent toutefois être respectées. Cette brochure présente les informations et étapes essentielles à la réalisation de son testament.

**« Nous croyons en une jeunesse porteuse de valeurs et d'avenir. »**



## Une action de proximité dans tout le canton de Fribourg

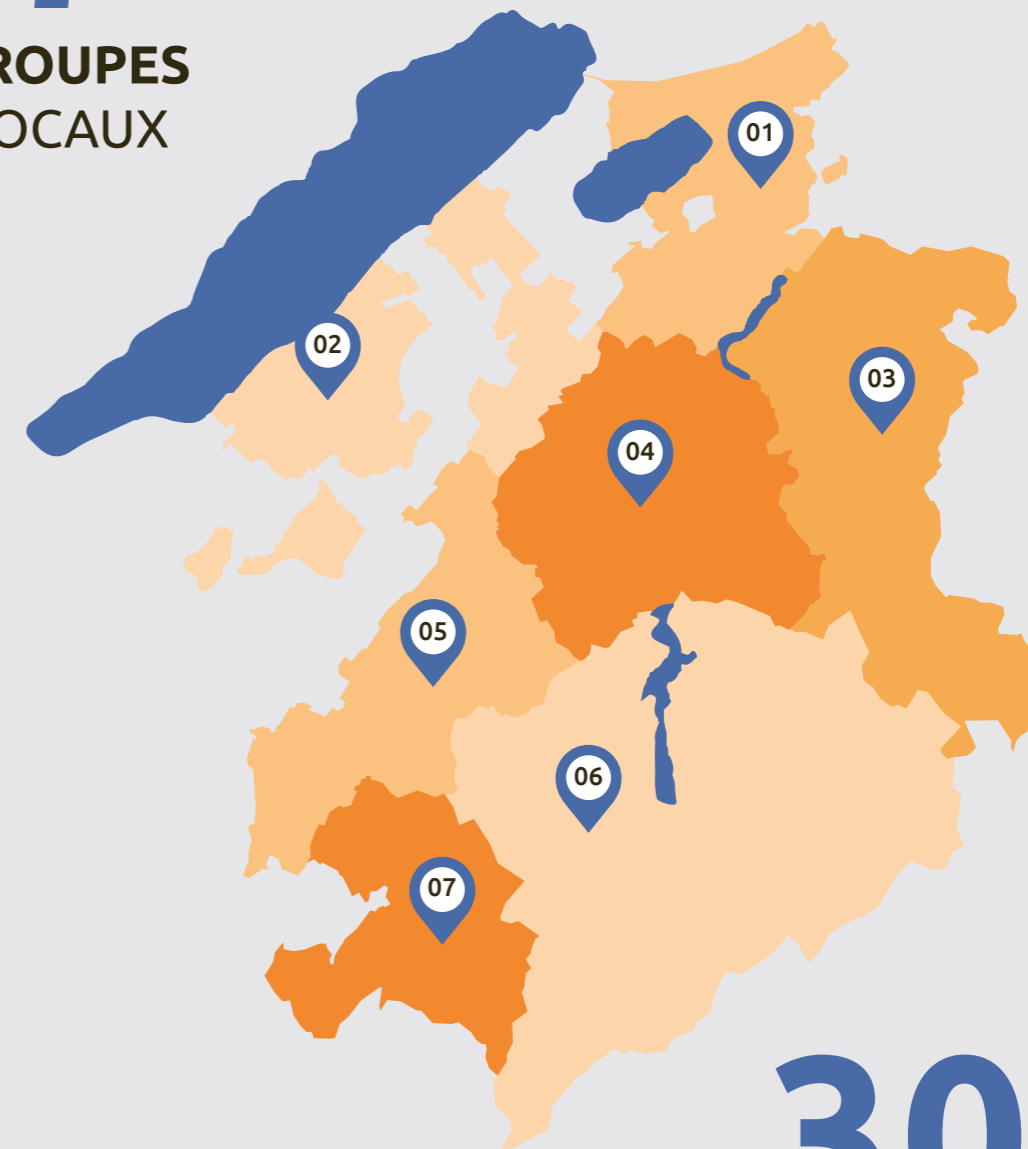
Présents sur tout le territoire du canton, nos **7 groupes locaux** assurent un contact de proximité avec les familles et les institutions sociales de la région. Ils garantissent un soutien ainsi qu'une parfaite connaissance des ressources d'aide locales.

Cette structure principalement bénévole nous permet d'être au plus près des besoins. Directement sur le terrain, nos **50 bénévoles** sont quotidiennement confronté·e·s aux réalités sociales et aux problématiques rencontrées par les familles de leur région. Cela leur permet d'être à l'écoute et d'apporter un soutien et des conseils adaptés à chaque situation.

Nos coûts sont ainsi considérablement réduits tout en garantissant que vos dons bénéficient directement aux enfants de notre région.

**7**  
GROUPES  
LOCAUX

01. Lac - See
02. Broye
03. Sense - Singine
04. Sarine
05. Glâne
06. Gruyère
07. Veveyse



**50**  
BÉNÉVOLES

**300**  
FAMILLES AIDÉES  
chaque année

# Investir pour la jeunesse

L'association Pro Junior Fribourg est active dans tout le canton et accompagne les jeunes à chaque étape de leur développement. Nous sommes spécialistes dans 3 domaines :

## AIDE AUX ENFANTS ET AUX JEUNES

Chaque jour, parents, corps enseignant ou encore institutions sociales contactent Pro Junior Fribourg pour demander une aide. Ces prestations financières à caractère social sont en faveur d'enfants issu·e·s de familles défavorisées résidant sur le territoire de l'association.

Grâce à nos **7 fonds**, nous permettons aux enfants et aux jeunes de s'épanouir et de participer à la vie sociale et culturelle de leur région.

## CONSEILS AUX FAMILLES

Parents épuisés, problèmes scolaires, harcèlement, questions liées à l'éducation, difficultés administratives ou autres: nous recevons tous les jours des appels de parents sollicitant notre aide ou ne sachant pas vers qui se tourner.

Pour y répondre, Pro Junior est toujours à l'**écoute** des familles et prend le temps de les **conseiller** et de les **informer**. Nous les aidons à trouver les ressources d'aide appropriées à chaque situation.

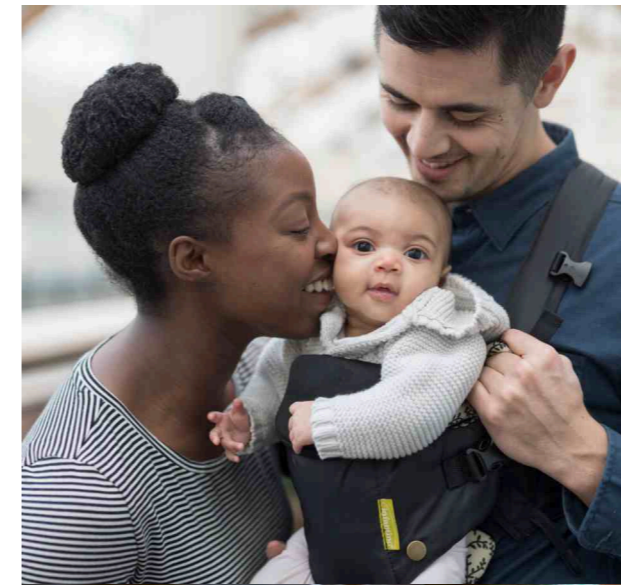
## SÉJOURS POUR FAMILLES MONO-PARENTALES

En Suisse, une famille monoparentale sur six est touchée par la précarité. De plus, les parents séparés qui élèvent seuls leurs enfants sont soumis à un stress qui peut engendrer anxiété, dépression ou problèmes de santé.

L'objectif de notre projet est de favoriser la prévention du burn-out parental et d'offrir la possibilité à ces familles de partir en vacances à petit prix. Les séjours proposés permettent aux parents d'**échanger leurs expériences** et de renforcer leurs compétences parentales, mais aussi aux enfants de développer leur autonomie et leur confiance en soi. L'encadrement professionnel offre une ambiance sereine, propice aux **activités de détente** et à la formation. C'est une bulle d'air pour toute la famille, favorisant un lien parent-enfant harmonieux.



« Vous souhaitez soutenir les enfants et les familles de votre région ? Pro Junior Fribourg est la référence dans le domaine. »



## Pour faire la différence

**Une enfance heureuse ne s'achète pas. Mais votre soutien peut faire la différence car vous aidez directement les familles et les enfants dans le besoin.**

Avec un legs ou un héritage, vous garissez votre soutien à long terme aux futurs projets de Pro Junior et contribuez durablement au bien-être de la jeunesse de votre région.

Voici ce qu'un legs permet d'accomplir chez Pro Junior Fribourg :

- Promouvoir une société dans laquelle les familles sont équitablement soutenues. Nous aidons toutes celles qui ont des enfants à charge de 0 à 18 ans.
- Organiser des projets durables en faveur des enfants, des jeunes, des familles ainsi que de leur entourage, dans le canton de Fribourg. Par exemple nos camps pour les familles monoparentales.
- Pérenniser le travail de proximité qu'effectue Pro Junior au quotidien dans la région, notamment en soutenant nos bénévoles directement sur le terrain.

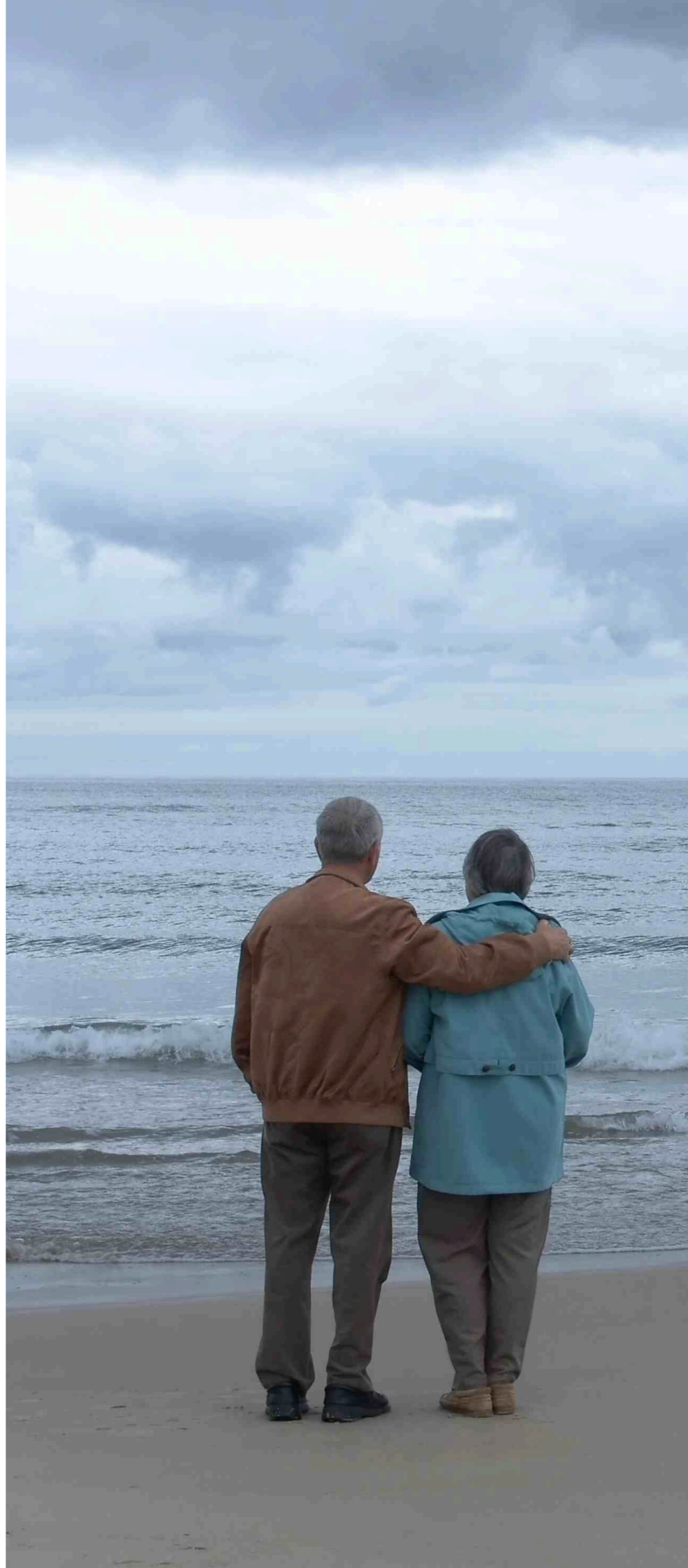
# Penser à son testament

**Il n'y a pas d'âge ou de moment indiqué pour réfléchir à ce qu'il se passera après et il est important de pouvoir en discuter avec ses proches. Le bon moment pour le faire, c'est peut-être maintenant.**

Un testament permet de protéger ses proches et de choisir l'affectation de ses biens, dans les limites de la loi. Il s'agit de clarifier ce que vous allez transmettre et à qui vous voulez le transmettre. En rédigeant vos dernières volontés, vous aidez vos proches à agir exactement comme vous le souhaitez.

Au-delà de l'acte juridique, le testament permet de partager un peu de ses valeurs et de son histoire. C'est une étape qui demande réflexion et qui nécessite de bons conseils.

**« Offrez des moments inoubliables aux familles en léguant une maison de vacances ou un chalet. »**



## Ce que vous pouvez offrir...

### ...UN LEGS EN FAVEUR DE PRO JUNIOR FRIBOURG

Par un legs, vous pouvez offrir à Pro Junior Fribourg un certain pourcentage de votre patrimoine, une somme d'argent déterminée, un bien immobilier ou tout autre objet de valeur (titres, assurance vie, etc.). Par exemple, vous pouvez offrir des moments inoubliables aux familles dans le besoin en léguant une maison de vacances ou un chalet.

Vous avez aussi la possibilité d'instituer Pro Junior Fribourg comme organisation héritière unique ou comme cohéritière.

### LES BÉNÉFICIAIRES: LES HÉRITIERS ET LA PART DISPONIBLE POUR DES OEUVRES CARITATIVES

Ce que nous avons acquis au cours de notre vie bénéficie à nos proches, au-delà de notre propre existence. En faisant un legs à Pro Junior Fribourg, vous pouvez faire une bonne action en plus au delà du cercle de vos proches.

Le conjoint ou la conjointe, la descendance ou les parents sont les principales personnes héritières et se voient attribuer un minimum légal de l'héritage (réserve héréditaire).

Informez-vous pour savoir à combien se monte la part de la succession dont vous pouvez disposer librement (quotité disponible) et que vous pouvez attribuer à une organisation qui vous est chère.



# Préparer son testament

## 5 étapes importantes pour préparer son testament

- 1 Prendre le temps d'établir une **vue d'ensemble** de ses biens et définir les règles de sa succession.
- 2 Identifier et créer une liste de tous les **bénéficiaires**, y compris les héritiers et héritières réservataires.
- 3 Désigner l'**exécuteur ou exécutrice testamentaire** (notaire, avocat·e ou une personne ayant de bonnes connaissances en droit) qui veillera à ce que le testament soit exécuté.
- 4 **Rédiger** le testament. Une fois rédigé, le testament peut être modifié ou annulé à tout moment.
- 5 **Déposer** son testament dans un endroit sûr : au service compétent de votre canton, à l'exécuteur ou exécutrice testamentaire ou à toute autre personne de confiance.



## Comment faire son testament?

La rédaction d'un testament est simple, mais il y a des règles à respecter ainsi que des erreurs à éviter pour qu'il soit valable.

### Pour qu'un testament soit valable :

- Il doit être entièrement **rédigé de votre main**. Un testament écrit à la machine ou à l'ordinateur n'est pas valable.
- Indiquer le **lieu** et la **date** (de la rédaction) et apposer votre **signature**. Assurez-vous de supprimer les versions précédentes.
- Le titre du document doit être «**Testament**» ou «**Dernières volontés**».
- Vous pouvez désigner des personnes ou des organisations qui vous sont chères comme héritières ; vous pouvez également leur faire un legs (montant ou objet spécifique). Veillez à respecter la **réserve héréditaire**.
- Afin de garantir que vos dernières volontés correspondent aux prescriptions légales, faites-les **vérifier** par un·e notaire ou un·e avocat·e.

Sur la page de droite, un exemple de testament selon les points évoqués ci-dessus.





## Questions - Réponses

### POURQUOI UN TESTAMENT ?

En réglant votre succession, vous pouvez éviter bien des soucis à vos proches et assurer leur sécurité financière après votre décès. C'est aussi un moyen de continuer à soutenir des actions ou des organisations qui vous tiennent à coeur après votre départ. Sans testament et si vous n'avez pas d'héritiers ou d'héritières, l'ensemble de votre succession ira à l'État, sans que vous puissiez choisir l'affectation de vos biens.

### QUELLE PART PUIS-JE LÉGUER À PRO JUNIOR FRIBOURG ?

La loi prévoit des parts de la succession pour les héritiers ou héritières (réserve héréditaire). Ce qui excède ces parts (quotité disponible) peut être librement affecté, à des oeuvres caritatives par exemple.

### LA « RÉSERVE HÉRÉDITAIRE » ET LA « QUOTITÉ DISPONIBLE » ?

La réserve héréditaire est la part de la succession qui est garantie pour les personnes issues de la descendance, les parents, le conjoint, la conjointe ou le-la partenaire enregistré-e. Il n'est pas autorisé d'y déroger, même par testament.

La quotité disponible est la part de la succession qui excède la réserve héréditaire et dont le testateur ou la testatrice peut disposer librement. Les personnes n'ayant pas d'héritiers ou d'héritières protégé-e-s par la réserve héréditaire peuvent disposer de la totalité de leur patrimoine.

### COMMENT SERA AFFECTÉ MON LEGS ?

Votre argent sera affecté à l'ensemble des activités de Pro Junior en faveur des enfants et des familles. Une formulation trop restrictive est à éviter. En indiquant simplement Pro Junior Fribourg, vous permettez à notre association d'investir l'argent là où l'aide est la plus nécessaire. De plus, les legs en faveur d'organisations d'utilité publique sont exonérés d'impôts.

**Nous vous rendons attentif** au fait que si vous avez désigné notre association sous le nom de Pro Juventute Fribourg

dans votre testament, et que vous souhaitez continuer à soutenir les enfants de notre région, pensez à modifier vos dispositions en faveur de **Pro Junior Fribourg**.

### QUAND PUIS-JE MODIFIER MON TESTAMENT ?

Vous pouvez modifier ou supprimer votre testament en tout temps en fonction de votre situation financière ou personnelle. Veillez à déposer la dernière version de votre testament auprès d'un-e notaire ou d'un-e avocat-e et supprimez les versions précédentes.

**Si vous avez d'autres questions ou demandes, n'hésitez pas à nous contacter directement.**





# Merci pour votre générosité !



**Pro Junior**  
Fribourg Freiburg

Boulevard de Pérolles 42  
1700 Fribourg  
026 424 24 42  
proju.sarine@bluewin.ch  
www.proju-fr.ch

## Coordonnées bancaires

Banque Cantonale de Fribourg  
IBAN : CH02 0076 8300 1185 9280 9